

## Juliette Colbert, marquise de Barolo

Elle est l'arrière-petite-fille du frère cadet du ministre de Louis XIV Jean-Baptiste Colbert (1619-1683) : Moins connu que ses deux autres frères, Edouard-François Colbert, né en 1633, est un militaire, laissé pour mort avec cinq (ou huit ?) coups de mousquet reçus au siège du Catelet, sur l'Escaut : il s'en remet miraculeusement pour participer brillamment à la bataille des Dunes (1658). Il deviendra lieutenant général en 1676. Chevalier du Saint-Esprit en 1688, il meurt en 1693.

Dès 1664, il avait acquis le comté de Maulévrier, dans les Mauges, près de Cholet en Maine et Loire. Il fait complètement reconstruire le château, entre 1679 et 1683, avec le concours de Jules-Hardouin Mansart. Endommagé lors de la Révolution, racheté par un enfant du pays, Eugène Bergère, un siècle plus tard, celui-ci aménage autour du château reconstitué un parc «oriental» dans la première décennie du XXème siècle. Restauré à partir des années 1980, ce «jardin japonais» comportant plus de 600 espèces d'arbre, est réputé le plus grand d'Europe, avec ses vingt-neuf hectares.

Le petit-fils, Edouard-Victurnien (1754-1839), est *marquis* de Maulévrier, (car le titre de *comte* avait été dévolu à Edouard-Charles, (1758-1820), un officier de marine lors de la guerre d'Indépendance américaine). Diplomate, ministre près l'archevêque de Cologne, il est le père de Juliette, Françoise, Victurnienne : Elle naît le 27 juin **1786** au château de Maulévrier (1). Lors de la Révolution, son père émigre de manière itinérante ce qui permet à sa fille, orpheline de mère en 1793, d'apprendre plusieurs langues, allemand, anglais, italien, grec,... Revenue en France en 1802 avec son père qui se rapproche de Napoléon, elle devient en 1804 demoiselle d'honneur de la future impératrice Joséphine jusqu'à son mariage, par un coup de foudre réciproque.

En effet, elle épouse le 18 Aout 1806 Charles Tancrède FALLETII de la MORRA, marquis de Barolo, (dit alors Barol à la française, comme Lamartine), né en septembre 1782, alors «garde d'honneur» à la cour impériale, qui est encore plus riche qu'elle. Son père est un des partisans français majeurs dans un Piémont annexé, gouverneur de Turin. L'Empereur et Joséphine sont tous deux présents lors de la cérémonie nuptiale, voire auraient contresigné le contrat de mariage, selon un texte hagiographique, non corroboré.

Après la chute de l'Empire, le couple s'installe définitivement à Turin en 1814, dans son magnifique palais mais n'aura jamais d'enfants. Très tournée vers son prochain, Juliette se lance dans des œuvres sociales et chrétiennes, portée par une foi très profonde qui est entièrement partagée par son époux, plus orienté vers l'éducation. Leur salon turinois qui fait prime est fréquenté par les têtes du «Risorgimento», Camillo Benso, comte de Cavour (1810-1851) en tout premier qui, jeune encore, confiera à Juliette dans une lettre son rêve de devenir le (premier) ministre d'une Italie unifiée.

Le premier terrain d'action de la marquise concerne sa sollicitude envers les prisonniers : Suivant une procession qui longe la prison de Turin en 1814, elle aurait été frappée par le cri lancé depuis une cellule «*pas le viatique, mais de la soupe*» ; elle entre dans la prison, trouve la cellule, discute avec les prisonniers et leur donne tout l'argent qu'elle a sur elle. Elle décide d'y retourner régulièrement pour les catéchiser. Elle devient ainsi la première «visiteuse de prison» au sens moderne, en recherchant une dimension spirituelle et morale, au-delà du seul réconfort matériel. Elle réussira, dit-on, à discuter in situ et faire adopter par des prisonnières auxquelles elle apprend à lire suivant une méthode anglaise efficace, un règlement intérieur qu'elle fait porter au roi de Piémont-Sardaigne qui le promulgue le 30 Octobre 1821, et crée une direction des prisons chargé d'appliquer des principes réputés en avance sur leur temps en Europe.

Elle donnera abri et viatique, en le transformant en son secrétaire-bibliothécaire particulier lors de sa sortie de prison en 1832, à Silvio Pellico, (né à Saluces en 1789, écrivain, poète et dramaturge déjà célèbre en plaine padane, carbonaro condamné à mort lors de la répression autrichienne après les fortes émeutes turinoises de 1820 : Gracié par l'Empereur autrichien, il passe dix ans de cachot au Spielberg, sinistre prison près de Brno en Moravie dont il tirera des réflexions sur l'enfermement : «*Mes prisons*»).

La philanthropie de Juliette et de son époux, brièvement maire de Turin en 1827, y fondant la Caisse d'Épargne et instaurant l'instruction gratuite pour les enfants pauvres, est mise en éclat par l'épidémie de choléra qui frappe la capitale du royaume de Piémont-Sardaigne, en 1835. Ils restent sur place, se dévouent sans compter au point que Tancredi attrape la maladie, en réchappe mais, miné à mort, ne survivra que trois ans avant de décéder, en septembre 1838. Juliette reçoit la médaille d'or de la ville pour sa conduite durant l'épidémie. Entretemps, les époux avaient fondé un orphelinat à Moncalieri, en banlieue turinoise dont ils confient la gestion aux «*sœurs de Sainte Anne*» (Instituti a Sancta Anna) qui se vouent à l'instruction de la jeunesse et l'assistance aux enfants pauvres : on peut y voir pour ce couple généreux une forme de compensation à l'absence d'héritiers.

Autre dimension de la générosité charitable de Juliette, elle crée à Turin le «Refuge», confié aux soins d'un embryon de congrégation, «*les sœurs pénitentes de Marie-Madeleine*» au profit de la rédemption d'anciennes prisonnières, prostituées et autres victimes de l'existence. Son inclination «administrative» l'incite à écrire ensuite pour les «Madeleines» repenties, des règles quasi-monastiques strictes dont un noviciat rigoureux, pour entrer et vivre dans ladite institution.

En 1845, elle se rend à Rome et plaide avec éloquence au près du Pape Grégoire XVI la reconnaissance de «ses» deux

congrégations comme des ordres de l'Eglise catholique qui lui survivent : Ainsi en 2017, les «sœurs de Sainte-Anne» comptaient 1194 membres et 173 «maisons» sur tous les continents. Le souverain pontife lui accorde aussi le privilège rarissime de pouvoir entrer dans tous les monastères féminins. Elle fait venir en Piémont «l'ordre de l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement». **Elle décède en janvier 1864**, membre du tiers ordre franciscain.

L'ensemble des œuvres et du patrimoine des époux sont rassemblés dans *l'Opera Pia Barolo*, fondation dont les statuts sont approuvés par V.E II à Florence en décembre 1867. L'exemplarité de la vie de Juliette Colbert entraîne, tardivement à mon sens, l'ouverture d'un procès en canonisation en 1991, suivie de celle de son mari en 1995, par le diocèse de Turin. Le Pape François les déclare «vénérables» en mai 2015 (2).

La marquise de Barolo s'intéressa aussi à la terre et aux gens du fief dont elle portait le titre et fréquentait chaque été le château emblématique du village. Elle réussit à faire transformer profondément le processus de vinification du vin local jusqu'alors appelé «*nebbiolo*», en raison des brumes matinales de ce secteur des Langhe, site inscrit au patrimoine UNESCO, aidé par Cavour qui se transforme en prosélyte, notamment dans ses terres de Grinzane dont il est maire vingt ans. Il se servira du «*barolo*» comme instrument de sa diplomatie. Le roi Charles-Albert ayant demandé à goûter ce breuvage dont on lui vante les qualités, la marquise lui assure une promotion exceptionnelle en expédiant un cortège de charrettes chargé de tonneaux portant le nouveau nom qui firent le tour de principales voies de la capitale avant d'arriver à destination et de faire savoir qu'il y avait 325 tonneaux, un par jour hors les quarante du temps du Carême.

(1) : Soldat devenu garde-chasse du château, Jean-Nicolas **Stofflet** (1753 - fusillé à Angers en février 1796) sera une des âmes des vendéens «catholiques et royalistes» qui se soulèveront contre la Convention. Bon militaire, il succèdera à H. de la Rochejacquelein tué en janvier 1794, avant de se disputer avec Charrette.

Les Vendéens seront réprimés violemment au point que Soljenitsyne déclarera que ce fut le premier «génocide» de l'ère contemporaine (lors de l'inauguration du Mémorial de la Vendée, aux Lucs sur Boulogne, le 25 septembre 1993.)

(2) on prête à Pie IX, après une audience de la marquise, de s'être exclamé : *«si les portes du Paradis ne lui sont pas grandes ouvertes, aucun d'entre nous ne pourra y entrer».*

L'ouverture officielle d'un «procès en canonisation» par un diocèse d'une personne décédée en fait un «*serviteur de Dieu*», première étape d'une instruction diocésaine minutieuse dont le dossier est transmis à la « *Congrégation pour les causes des Saints* » qui se prononce sur «l'héroïcité des vertus» (trois théologiques : foi, espérance et charité et quatre cardinales : force d'âme, prudence, tempérance et justice) Un décret du pape vient ensuite déclarer «**Vénérable**» (sous-entendu.. serviteur de Dieu) la personne, ce qui est la première marche avant la «**béatification**» (emportant l'appellation de Bienheureux) puis la «**canonisation**» qui entraîne à titre perpétuel l'appellation de Saint (celle-ci exige un ou deux miracles attestés, après enquête par la Congrégation pour les causes des saints).

De Paul VI à Benoît XVI inclus, plus de 800 décrets de «vénérable», dont maints laïcs, ont été publiés.